

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale d'APMAC tenue le 22 mars 2019, à Limoges.

**Membres du CA présents :** MM Henniquau Agnès (Présidente), Laurent Philippe (Vice-Président), Robert Vincent (Directeur), Desmoulins Philippe, Taillebourg Guillaume, Redureau Denis, Crespi Victor (Trésorier adjoint), Pellegrin François (Secrétaire adjoint), Rouyer Jérôme (Délégué du personnel) Brignon Christian (Secrétaire de séance).

**Adhérents présents ou représentés (25) :** Comité d'animation de Chaniers, Mairie de Saintes, Moulin Théâtre, Compagnie de la Pierre Blanche, Coconut Music, Chœur Amabile, Festivités Colombiéroises, Creuse toujours, Festival International Francophonies, Opéra de Limoges, Opus 87, Les Singuliers Associés, Urbaka, Vocalis (Procuration François Pellegrin), Compagnie Equipage(Procuration Denis Redureau), Tango à vivre (Procuration Denis Redureau), Lycée Cordouan (Procuration Agnès Henniquau), Musique de Chambre et de jardin (Procuration François Pellegrin), Le bruit de l'encre (Procuration Victor Crespi), Fédération départementale des Foyers Ruraux (Procuration Martine Pissier) Cristal Production (Procuration Christian Brignon), Abbaye aux Dames de Saintes (Procuration Victor Crespi), Les Prégliissants (Procuration Christian Brignon) Théâtre Clin d'œil (Procuration Agnès Henniquau).

**Adhérents excusés (6) :** Gallia Théâtre, Mission locale de Saintonge, Foyer rural de Crazannes, Fous cavés, Foyer Rural de Loulay, Fédération des Festivals Eurochestreries.

**Egalement présents :** M. Grandet Stéphane (Commissaire aux comptes du Cabinet Audit Bassant Langlet et Associés), M. Escure Fabrice (Conseil Départemental de la Haute Vienne), Mme Tortosa Huguette (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine), 9 Salariés de l'APMAC.

**Nombre de voix : 25**

**Ordre du jour :**

- Rapport moral de la Présidente (vote)
- Présentation de l'équipe de salariés
- Bilan d'activités de l'année 2018
- Intervention de M. Stéphane Grandet, Commissaire aux comptes.
  - Résultats de l'exercice 2018(vote)
  - Rapport sur les conventions réglementées (vote)
- Affectation du résultat (vote)
- Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes (vote)
- Projets 2019
- Présentation du budget prévisionnel 2019
- Présentation du budget d'investissements 2019
- Montant des cotisations 2019 (vote)
- Questions diverses
- Vote de confiance
- Election du nouveau Conseil d'Administration et du bureau

**Ouverture de séance : 17 h45**

La Présidente est heureuse d'accueillir les participants pour cette première AG sur Limoges, elle présente l'ordre du jour et précise qu'elle n'a pas reçu de questions diverses.

### **Rapport moral de la Présidente : (cf. annexe 1)**

Après avoir retracé un historique succinct, la Présidente rappelle les différentes missions de l'APMAC. A l'issue de cette première année d'activités sur l'agence de Limoges, elle se dit partiellement rassurée sur la situation globale de l'APMAC fin 2018. Il convient cependant de rester vigilant car l'équilibre économique reste fragile, notamment pour l'activité de formation qu'il conviendra de renforcer en 2019. Après avoir remercié les institutions pour leur soutien, elle donne à tous rendez-vous le 30 août 2019 pour souffler ensemble les 40 bougies de l'APMAC.

*Le rapport moral est soumis au vote de l'AG : Contre o Abstention o*

**Le Rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.**

### **Présentation de l'équipe de salariés :**

Le Directeur présente l'équipe des 13 salariés de l'APMAC en déclinant leur fonction.

Direction	Vincent ROBERT
Administration	Annie ROUSSEAU
Secrétariat et accueil	Anne DENIS, Manuel BLIN
Formation	Katia SERVAIS
Lieux scéniques	Patricia CLAVIER
Agence de Limoges	Marie-Agnès d'ANSELME
Techniciens du parc de Limoges	Yannick MOINE, Garance GUICHET
Parc de Saintes	Jérôme ROUYER
Techniciens du parc de Saintes	Christophe CHIRON, Jean-Guillaume FAVAUD, Romain GUICHARD

### **Bilan d'activités de l'année 2018 (cf. annexe 2)**

Le Directeur présente à l'Assemblée le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2018 :

**Nombre des Adhérents :** 396 (320 structures de droit privé et 76 de droit public) réparties sur 8 départements : 214 en Charente Maritime, 118 en Haute-Vienne, 19 en Corrèze, 18 en Creuse, 10 en Charente et 4 sur Les Deux-Sèvres, 2 en Gironde et 2 en Dordogne.

Le Directeur évoque ensuite les quatre domaines d'action de l'APMAC.

#### **Parc Matériel :**

Une baisse d'activité générale est constatée par rapport à 2017 (9% sur Saintes et 23% sur Limoges) : 965 sorties (547 sur Saintes et 418 sur Limoges). 194 interventions sur site qui ont mobilisé 25 personnes non salariées à l'APMAC et qui représentent 2,3 emplois à temps plein. L'activité des parcs de matériel se concentre à 23% au service des collectivités et à 77% pour les autres structures.

Le « panier » moyen est bien inférieur à 300€ : 41% des paniers sont supérieurs à 150€ et 59% sont inférieurs à 150€. Les très nombreuses petites sorties représentent un faible pourcentage de notre chiffre d'affaire, et c'est grâce à quelques gros événements que l'équilibre financier peut être atteint.

#### **Inventaire des lieux scéniques :**

56 nouvelles salles ont été répertoriées soit une augmentation de 9% pour l'inventaire général et de nombreuses mises à jour par des responsables des lieux déjà répertoriés sont en cours. Une grosse collecte a été réalisée sur le Limousin principalement sur les salles du 1<sup>er</sup> et second cercle, mais il reste beaucoup à faire. Une seule salariée de l'APMAC étant dévolue à cette mission, il faudra plusieurs années pour compléter sur l'ensemble des 12 départements de la Nouvelle Aquitaine cet outil très apprécié, et unique sur le territoire français

#### **Assistance technique & Conseil en aménagement de salles:**

Ce service gratuit, entièrement financé par la Région, est dispensé par Vincent Robert, notre Directeur. En 2018, 7 dossiers ont été bouclés, 11 sont en cours et 11 nouveaux projets ont été ouverts. Chaque

projet peut s'échelonner sur plusieurs années, comme par exemple l'Eden de Saint Jean d'Angély inauguré en 2018 dont le dossier a été ouvert en 2012

Le Directeur ajoute qu'il participe à de nombreuses rencontres nationales concernant le Conseil en aménagement des salles de spectacle.

#### Activité de Formation :

9 formations ont été effectuées en 2018 dégageant avec un chiffre d'affaire pour APMAC Formation de 50k€, qui représente 70% du prévisionnel et une baisse de 20% par rapport à 2017. Le retard du démarrage des travaux de la grande Halle a beaucoup pénalisé la progression de l'activité de formation en 2018. Le résultat à nouveau déficitaire d'APMAC Formation se répercute sur le résultat global de l'association, il conviendra de remédier à cette situation en 2019. Les formations gratuites des bénévoles financées par la Région se poursuivent régulièrement.

Le personnel de l'APMAC a, lui aussi, suivi plusieurs formations professionnelles, en 2018, afin de monter en compétences pour la gestion des deux agences de Saintes et Limoges.

Le Directeur termine son bilan en précisant que, faute de trésorerie, peu d'investissements de matériel ont pu être faits en 2018 (quelques armoires électriques) et qu'une réparation importante d'un piano a dû être entreprise.

#### Intervention de M. Stéphane Grandet, Commissaire aux comptes : (cf. annexe 3)

##### Résultats financiers de l'exercice 2018

M. Stéphane Grandet du Cabinet Audit Bassant Langlet présente les comptes de l'année 2018 avec des subventions en forte augmentation par rapport à 2017 liées à la création de l'antenne de Limoges. Les recettes des différentes prestations sont en légère baisse sur les deux sites. Les charges de fonctionnement sont en hausse de 23% par rapport aux chiffres de 2017 liées notamment à l'augmentation des charges de personnel.

Les chiffres de 2018 nous donnent une vision plus précise des coûts réels du fonctionnement des deux agences qui pourront servir de référence pour l'année à venir.

La subvention exceptionnelle de la Région Nouvelle Aquitaine de 60k€ pour le fond de roulement permet cependant d'afficher fin 2018 un résultat positif de 49736€.

Le Commissaire aux comptes n'a relevé dans le budget de l'année écoulée aucune anomalie et apporte la certification que les comptes 2018 de l'APMAC sont réguliers.

La Présidente soumet le résultat de l'exercice 2018 au vote de l'Assemblée :

*Contre o Abstention o*

**Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.**

##### Rapport sur les conventions réglementées :

Aucune convention réglementée n'a été inscrite à l'ordre du jour par la Commissaire au compte

##### Affectation du résultat :

Suite à la présentation des comptes par M. Stéphane Grandet, la Présidente soumet au vote de l'assemblée l'affectation du résultat de l'exercice 2018 au report à nouveau du budget 2019

*Contre o Abstention o*

**Le Résultat de 49 736,24 € est affecté au report à nouveau créditeur du budget 2019**

##### Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes :

Le Cabinet Audit Bassant Langlet et Associés a repris début 2019 la suite du Cabinet Dromer qui assurait les fonctions de Commissaire aux comptes pour l'APMAC

La Présidente sollicite le vote de l'Assemblée pour confier au Cabinet Audit Bassant Langlet et Associés, le renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes de l'APMAC qui est arrivé à échéance

*Contre o Abstention o*

**Le mandat de Commissaire aux comptes est confié au Cabinet Audit Bassant Langlet et Associés pour les six prochaines années à l'unanimité.**

### Projets 2019 : (cf. annexe 2)

Le Directeur souhaite faire aménager les locaux de Limoges en 2019 afin de proposer un meilleur accueil, de créer une salle de réunion et de pouvoir organiser des formations sur place. La nouvelle équipe constituée depuis début mars va apporter un nouveau dynamisme à l'agence de Limoges qui travaillera en relation étroite avec l'équipe de Saintes.

Il faut continuer à développer les relations sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine. Pour le recensement des lieux scéniques, une campagne va être lancée sur les Landes et le directeur envisage la création d'un réseau de contribution sur les 12 départements

Sur Saintes, le chantier et l'aménagement de la Grande Halle seront la priorité, et les formations longues devraient démarrer temporairement sur La Rochelle en septembre 2019 en attendant la fin des travaux dans la Grande Halle

### Présentation du budget prévisionnel 2019 : (cf. annexe 4)

En l'absence du trésorier, le trésorier adjoint Victor Crespi présente un budget prévisionnel à l'équilibre pour un montant global de 1 027 102€ sans grande évolution par rapport aux chiffres relevés en 2018

### Présentation du budget d'investissements 2019 : (cf. annexe 5)

Les investissements envisagés sont étroitement liés à la réalisation des travaux de la Grande Halle. Ceux prévus pour 2019 sont intégrés au plan d'investissement 2018-2021 pour un montant global de 320 000 €HT. Ils comprennent notamment le renouvellement de certains matériels d'éclairage avec des lampes à Led et l'achat de deux véhicules utilitaires grâce à un financement du Conseil Départemental de Charente Maritime

### Montant des cotisations 2020 :

La présidente rappelle le tarif actuel des cotisations qui est de 40 € pour les structures de droit privé et de 100€ pour les structures de droit public. Elle précise qu'un travail de réflexion a débuté au sein du CA pour mettre en place un système simple qui permettrait d'établir un tarif plus équitable de cotisation qui tienne compte de la taille et/ou des ressources des adhérents. Le conseil d'administration espère pouvoir faire aboutir cette réflexion et soumettre au vote de l'Assemblée Générale un nouveau tarif de cotisation à la fin de l'année 2019 pour une mise en application début 2020. Mais dans l'hypothèse où le CA ne serait pas en mesure de faire une nouvelle proposition de tarif d'adhésion avant fin 2019, la Présidente propose ce jour, de soumettre au vote de l'assemblée des cotisations inchangées pour 2020 soit 40€ pour une structure de droit privé et 100€ pour une structure de droit public.

*Contre 0 Abstention 0 Cette motion est adoptée à l'unanimité.*

**Ce jour, le montant des cotisations reste inchangé pour 2020**

### Vote de confiance :

La Présidente explique les modalités de ce vote de confiance sollicité à la fin de chaque AG, afin d'approuver ou de désapprouver le travail effectué par le CA au cours de l'année écoulée.

Le vote de confiance est soumis à l'approbation de l'AG :

*Contre 0 Abstention 0*

**L'Assemblée renouvelle à l'unanimité sa confiance au CA**

### Election du nouveau Conseil d'Administration :

6 membres actuels du CA sont en fin de mandat : Victor Crespi, Agnès Henniquau, Alexandre Métratone, François Pellegrin, Frédéric Saint-Pol et Denis Redureau. La Présidente n'a pas reçu de nouvelles candidatures. Elle informe l'Assemblée que Frédéric Saint-Pol et Alexandre Métratone lui ont communiqué leur souhait d'être à nouveau candidats. Victor Crespi, François Pellegrin, Denis Redureau et elle-même acceptant de poursuivre, eux aussi, leur action au sein du CA, elle sollicite le vote de l'Assemblée pour chacun des 6 membres sortants :

Victor Crespi	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 24
Agnès Henniquau	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 24
Alexandre Métratone	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 25
François Pellegrin	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 24
Frédéric Saint-Pol	Contre : 1	Abstention : 0	Pour : 24
Denis Redureau	Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 24

Les 6 membres ayant été réélus, le nouveau CA issu de l'AG se compose donc des 12 membres élus suivants :

- Brignon Christian (*Les Lapidiales de Port d'Envaux*)
- Crespi Victor (*Coconut Music de Saintes*)
- Demoulin Philippe (*Cie des Singuliers Associés de Limoges*)
- Henniquau Agnès (*Cie du Moulin Théâtre de St André de Lidon*)
- Laurent Philippe (*Opéra de Limoges*)
- Metratone Alexandre (*Cie Equipages de Saintes*)
- Mohsen Raymond (*Mairie de Préguillac*)
- Saint-Pol Frédéric (*Abbaye aux Dames de Saintes*)
- Sarrazin Laurent (*Fous Cavés de Port d'Envaux*)
- Redureau Denis (*Festivités Colombiéroises*)
- Pellegrin François (*Chœur « Amabile » des Gonds*)
- Taillebourg Guillaume (*Festival des Francophonies en Limousin*)

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h30.

La Présidente  
Agnès Henniquau

Le secrétaire  
Christian Brignon

- [Annexe 1 - Rapport moral de la Présidente](#)
- [Annexe 2 - Bilan d'activités 2018 – Projets 2019](#)
- [Annexe 3 - Rapport Commissaire aux comptes](#)
- [Annexe 4 - Budget prévisionnel 2019](#)
- [Annexe 5 - Budget investissements 2019](#)